



Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	29-12-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	50
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	01-06-2026
A propos du poste :	

Le nombre de postes offerts est fixé à 50, répartis comme suit :

Blanchisserie et linge 1

Espaces verts 1

Fluides médicaux 1

Gestion technique et contrôle 1

Gestion de la logistique 1

Hygiène et sécurité 1

Imprimerie reprographie 1

Informatique 4

Installation et maintenance de matériels électroniques

électriques et automatismes 7

Installation et maintenance thermique et climatique 5

Logistique approvisionnement 6

Logistique de transport 2

Maintenance de matériels et équipements mécaniques 2

Réalisation de travaux de tous corps état 4

Restauration et hôtellerie 10

Sécurité incendie 3

Informations sur l'établissement

Nom : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Ville : 75012 Paris

Site Web : <https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx>

Pour candidater

Date limite de candidature : 10-02-2026

Conditions de candidature :

Les candidats souhaitant se présenter au concours externe doivent être titulaires d'un baccalauréat technologique ou d'un baccalauréat professionnel ou d'un diplôme homologué au niveau 4, selon la nouvelle nomenclature, sanctionnant une formation technico-professionnelle ou d'une qualification reconnue comme équivalente conformément aux articles R325-16 et suivants du code général de la fonction publique.

Pièces à fournir :

Les candidats font leur demande d'inscription au concours externe sur titres pour la spécialité dans laquelle ils souhaitent concourir pour l'accès au corps des techniciens hospitaliers, via le site internet de l'AP-HP concours.aphp.fr à compter du 9 janvier 2026.

A l'appui de leur demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

1. Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
2. Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
3. Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
4. Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

5. Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;
6. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3).

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : concours.aphp.fr